

Doctorat en relations industrielles

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE RELATIONS INDUSTRIELLES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 3-230-1-0








CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Doctorat en relations industrielles (Ph. D.)

TYPE Philosophiae Doctor (Ph. D.)

CRÉDITS 90 crédits

MODALITÉ Avec mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Déposez un dossier complet le plus tôt possible puisqu'après le 1er septembre (pour le trimestre d'hiver) et le 1er février (pour les trimestres d'été et d'automne), les demandes ne seront pas étudiées au-delà de l'atteinte du nombre de places.
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Demi-temps

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Patrice Jalette 514 343-6967

patrice.jalette@umontreal.ca

Vincent Rousseau 514 343-6111, poste 1286

vincent.rousseau@umontreal.ca

Sandie Deschenes, TGDE 514 343-6111, poste 1266

cycles-sup@eri.umontreal.ca

Présentation

Le programme de doctorat en relations industrielles propose un regard multidisciplinaire sur le monde du travail dans un environnement d'étude et de recherche stimulant.

Objectifs

Le doctorat en relations industrielles permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances avancées ainsi qu'une compréhension élargie, intégrée et approfondie du travail et de l'emploi dans les domaines suivants :

- Gestion des ressources humaines;
- Relations du travail et syndicalisme;
- Politiques gouvernementales en matière de travail et d'emploi;
- Santé, sécurité et mieux-être au travail;
- Droit et régulation du travail;
- Aspects internationaux et comparatifs du travail et de l'emploi.

Le programme vise à former des chercheurs capables de réaliser de la recherche scientifique de grande qualité.

Il prépare ainsi les diplômés à une carrière de professeur-chercheur dans le secteur universitaire ou de spécialiste de haut niveau dans les secteurs public et privé.

Forces

- Un corps professoral diversifié, de réputation internationale et voué à l'enseignement et à la recherche.
- Des possibilités de financement pour les étudiants qui effectuent leurs études de doctorat à plein temps.
- Une formation analytique et professionnelle de haut niveau et un diplôme réputé qui vous préparera à un large éventail de carrières dans le domaine du travail et de l'emploi;
- L'École de relations industrielles arrive en tête de liste des instances universitaires canadiennes pour la recherche subventionnée, les publications et le rayonnement scientifique dans la discipline.
- La présence d'entités de recherche de renommée internationale : la Chaire de recherche du Canada sur la mondialisation et le travail et le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) ainsi que l'Équipe de recherche sur le travail et la santé mentale (ERTSM) et le Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM).

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Relations industrielles	Maîtrise	45 crédits	2-230-1-0	Jour Soir
Relations industrielles	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-230-1-2	Jour Soir

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales.
- être titulaire d'une M. Sc. (relations industrielles) ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études doctorales en relations industrielles et ayant comporté la rédaction d'un mémoire de recherche ou d'un travail de recherche jugé équivalent par le Comité des études supérieures.
- Le candidat dont la formation antérieure n'a pas été obtenue en relations industrielles sera habituellement tenu d'effectuer une scolarité préparatoire dont le contenu sera déterminé par le Comité des études supérieures.
- avoir obtenu, au 2^e cycle, une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches. Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas fait l'essentiel de ses études en français peut demander au moment de l'admission à rédiger en anglais les travaux dans les séminaires, les épreuves écrites de l'examen général de synthèse ou la thèse. Il doit cependant démontrer dans sa demande d'admission qu'il a une bonne capacité de rédaction en anglais, notamment en joignant les résultats obtenus au test d'anglais langue seconde (Test of English as a Foreign Language - TOEFL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Conditions d'admissibilité - Accès direct au Ph. D.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (relations industrielles), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B. Sc. en relations industrielles ou dans une discipline appropriée ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 4,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Cependant, sur recommandation du directeur de département, le doyen peut conclure que par son expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1^{er} cycle, le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de 3^e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae résumant votre formation, vos expériences professionnelles pertinentes ainsi que vos réalisations en recherche
- Deux lettres de recommandation récentes de répondants, dont au moins un provient du monde académique, qui établissent vos aptitudes à poursuivre avec succès un programme d'études doctorales et un projet de recherche avancée
- Une lettre de motivation
- Un exemplaire du travail académique principal ayant servi à l'obtention du diplôme servant de base d'admission (par exemple, mémoire de maîtrise)

2. Examen général de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant un volet écrit et un volet oral au plus tard avant la fin du 6^e trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} mai 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1^{er} février 2024

Hiver

- **Hiver 2024:** Du 1^{er} février 2023 au 1^{er} septembre 2023

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Relations industrielles	Maîtrise	45 crédits	2-230-1-0	Jour Soir	

Structure du programme (3-230-1-0)

Version 03 (H17)

Le doctorat comporte 90 crédits.

Des cours complémentaires sont ajoutés pour les étudiants admis en accès direct.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires, dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements théoriques et méthodologies

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 7200	Théories des relations industrielles	3.0J
REI 7510	Méthodes de recherche en relations industrielles	3.0J
REI 7901	Séminaire de thèse - Scolarité	0.0J

Bloc 70B Champs de concentration

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 7711	Recherche en gestion des ressources humaines	3.0J
REI 7722	Recherche en relations du travail et syndicalisme	3.0J
REI 7733	Recherche en politiques du travail et de l'emploi	3.0J

Bloc 70C Spécialisations

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 7010	Enjeux en gestion des RH et des organisations	3.0	REI 7060	Enjeux internationaux et comparatifs du travail	3.0J
REI 7020	Enjeux en relations du travail et syndicalisme	3.0	REI 7656	Problématiques récentes en relations industrielles	3.0
REI 7030	Enjeux en politiques gouvernementales	3.0J	REI 7878	Méthodologie avancée en relations industrielles	3.0
REI 7040	Enjeux en santé, sécurité et mieux-être au travail	3.0	REI 7999	Lectures dirigées	3.0
REI 7050	Enjeux en droit et régulation du travail	3.0			

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisi parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université ou dans une autre institution universitaire de 3e cycle sous réserve de l'approbation du responsable de programme.

Bloc 70E Recherche et thèse

Obligatoire - 72 crédits.

L'étudiant ne peut être inscrit en vue de l'obtention des crédits de ce bloc avant d'avoir réussi l'examen général de synthèse.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
REI 7900	Examen général de doctorat	0.0	REI 7918	Recherche	18.0
REI 7902	Séminaire de thèse - Rédaction	0.0J	REI 7926	Thèse	54.0
REI 7911	Projet de thèse	0.0			

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Relations industrielles	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-230-1-2	Jour Soir

Aperçu des expertises de recherche

- Découvrez les différentes expertises de recherche des professeurs : <http://eri.umontreal.ca/recherche/interets/>
- Découvrez l'inventaire des chaires, centres et groupes de recherche : <http://eri.umontreal.ca/recherche/chaieres-centres-et-groupes-de-recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche